

الشركة التونسية للبنك



**RESOLUTIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DE LA SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE
du Mardi 29 Octobre 2013
(EXERCICE 2012)**

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard enregistré dans la convocation et la tenue de cette réunion et considère que sa tenue est régulière.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

DEUXIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2012 et du rapport général des commissaires aux comptes ainsi que les explications complémentaires fournies, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés avec le suivi des insuffisances relevées au niveau du rapport des commissaires aux comptes pour y pallier.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir pris acte du rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001, telle que modifiée par la loi 2006-19, relative aux établissements de crédit, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre des dispositions desdits articles telles qu'elles ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

QUATRIEME RESOLUTION

Après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif au groupe STB et du rapport général des commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport du Conseil d'Administration et les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

SIXIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2012, ci-dessous détaillé, en résultats reportés :

	En Dinars
- Résultat de l'exercice 2012	-4 707 077,936
- Modifications comptables 2012	-119 612 475,654
- Résultat de l'exercice 2012(après modifications comptables)	-124 319 553,590
- Résultat reporté 2011	-105 889 810,170
- Résultat reporté :	<hr style="width: 20%; margin-left: auto; margin-right: 0;"/> -230 209 363,760

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire ratifie la décision du conseil d'administration du 25 Mars 2013 portant cooptation nomination de Monsieur Abdelwaheb NACHI en tant qu'administrateur représentant l'Etat, en remplacement de Madame Samira GHRIBI et ce, pour la période restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

HUITIEME RESOLUTION

Sur proposition de l'Assemblée Générale Ordinaire, les membres du conseil d'administration ont renoncé aux jetons de présence au titre de l'exercice 2012, déterminés initialement à la somme de 60.000,000 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

NEUVIEME RESOLUTION

Les mandats des membres du conseil d'administration prenant fin au terme de l'exercice 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la reconstitution du conseil d'administration pour une période de trois années qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2015, les administrateurs suivants :

Membres	Mandat
Etat Tunisien	
Monsieur Abdelwaheb NACHI	2013-2015
Mme Amel MEDINI	2013-2015
Mr Mourad JAMOSSI	2013-2015
Mr Hassen GHENIA	2013-2015
Entreprises Publiques	
ETAP	2013-2015
CNSS	2013-2015
Sociétés à Participation Publique	
STAR	2013-2015
Privés	
Mr Abdelkader HAMROUNI	2013-2015
Mr Mohamed Salah KHALFALLAH	2013-2015
Représentant des Petits Porteurs	
Mr Mohamed DRISS	2012-2014
Membres Indépendants	
Monsieur Abderrazak LOUATI (Président du comité d'audit)	2013-2015
Madame Olfa BENOUDA SIOUD (Présidente du comité de risque)	2013-2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

DIXIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article 19 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier et de l'arrêté du Ministre des Finances du 17 novembre 2000, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à acheter et revendre en bourse les actions de la STB en vue de réguler leurs cours.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

ONZIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la Banque ou à son mandataire aux fins de procéder aux formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité légales nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée **à l'unanimité**

BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTATARRETE AU 31/12/2012

(unité = En 1000DT)

<u>ACTIF</u>	31-12-2012	31-12-2011
1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP ET TGT	506 827	119 408
2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	281 878	329 007
3- Créances sur la clientèle	5 653 418	5 557 293
4- Portefeuille titres commercial	209 547	132 557
5- Portefeuille d'investissement	279 729	303 667
6- Valeurs immobilisées	81 797	79 836
7- Autres actifs	530 939	550 393
TOTAL ACTIF	7 544 135	7 072 161
<u>PASSIF</u>		
1- Banque centrale et C.C.P	181 625	142 070
2- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	178 161	151 700
3- Dépôts et avoirs de la clientèle	5 517 309	5 240 145
4- Emprunts et ressources spéciales	562 830	471 062
5- Autres passifs	699 898	539 179
TOTAL PASSIF	7 139 823	6 544 156
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
1- Capital	124 300	124 300
2- Dotation de l'Etat	117 000	117 000
3- Réserves	358 756	358 122
4- Actions propres	-2 859	-2 851
5- Autres capitaux propres	37 324	37 324
6- Résultats reportés	-230 209	-105 890
7- Résultat de l'exercice	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	404 312	528 005
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	7 544 135	7 072 161

MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(unité = En 1000DT)

	Solde avant répartition au 31/12/2012	Affectation résultats reportés	Dividendes	Fonds social	Solde au 31/12/2012 après répartition
- Capital social	124 300				124 300
- DOTATION DE L'ETAT	117 000				117 000
- Réserves légales	12 430				12 430
- Réserves extraordinaires	49 479				49 479
- Réserves pour risques bancaires généraux	45 028				45 028
- Réserves à régime spécial	196 906				196 906
- Réserves pour réinvestissements exonérés	9 974				9 974
- Prime d'émission+prime de fusion	38 251				38 251
- Réserves pour fonds social	6 688				6 688
- Actions propres	-2 859				-2 859
- Autres capitaux propres	37 324				37 324
- Résultats reportés	-225 502	-4 707			-230 209
- Résultat de l'exercice	-4 707	4 707			0
<u>TOTAL</u>	404 312	0	0	0	404 312